



143. Guerre 1914-15. — VILLERS-COTTERETS. En attendant le rapport.

"Ed. Pays de France"

Editorial

Sommaire

Conseils Municipaux des 12
septembre et 14 octobre 2019

Référendum Aéroport de
Paris

Rendez vous

Noël 2019

Jeunes Gilocourtois diplômés

Comité des fêtes de Gilocourt

– Bellival

Infos diverses

En septembre 1914, la 5^e division de cavalerie française a lancé une offensive dans la vallée de l'Automne contre les lignes arrières allemandes. Les troupes allemandes étaient déjà arrivées jusqu'à la Marne et ont été surprises par ce raid français qui les ont prises à revers. Une bataille sur les terres de Gilocourt s'est déroulée le 10 septembre 1914 sur le plateau au nord de Gilocourt le long de la forêt de Compiègne. Le détail de cet épisode raconté en 1918 par le comte ARNAULD DORIA est disponible sur le site internet de Gilocourt. Ce jour-là les lanciers du 22^e dragons ont chargé les troupes allemandes à cheval avec leurs lances et leurs sabres. La bataille a provoqué de nombreux morts dans chaque camp.

La photo choisie représente des soldats dans Gilocourt au moment de la guerre 14-18 et non dans Villers Cotterets comme il est indiqué. La commémoration de la grande guerre aura lieu à Gilocourt le 11 novembre 2019, à 10h30, place du Château, puis à Béthancourt, à la Mairie à 11h00.

A l'issue de ces manifestations, un apéritif sera servi en la Mairie de Béthancourt.

Nous comptons sur vous.

Le Maire Michel Cassa

Le Conseil Municipal a voté :

- L'achat d'une débroussailleuse pour un montant de 755.15 €/TTC
- Le paiement des factures complémentaires de l'entreprise CONFRERE de 73,00 € TTC pour le confessionnal et de 669,08 € TTC pour l'estrade non prévu dans le devis initial suite à la découverte de mauvaises surprises lors des travaux.. Il est décidé d'abonder l'article 21318 du montant total des factures, soit 742,08 € TTC pris sur au 020 (dépenses imprévues).
- Le paiement des congés annuels non pris du fait d'une indisponibilité physique de Mme Evelyne Van'T Hull, en congés de maladie depuis le 26 avril 2016 et ayant quitté la collectivité le 30 juin 2019,
- L'adhésion de la commune à l'ADTO (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise) pour un montant de 798,00 € TTC. La mission de l'ADTO se caractérise par une assistance générale à caractère administratif, financier et technique apportée aux collectivités maîtres d'ouvrage dans toutes les phases de l'opération sous forme de proposition, conseil, d'organisation d'élaboration d'outils, de suivi. La collectivité demeure le décideur à tous les stades de l'opération.
- La participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire souscrite par ses agents. Les conseillers votent, à l'unanimité, un taux de participation de 20%. Le projet sera soumis au Comité Technique pour avis.

• Monsieur le maire présente aux conseillers le rapport établi pour l'année 2018 qui donne les informations principales sur l'organisation de la filière d'élimination des déchets et des indicateurs techniques et financiers concernant le service public rendu par la collectivité. Il précise que ce rapport est mis à la disposition du public en mairie et au siège de la CCPV. Il est également consultable en ligne sur le site de la mairie.

• Monsieur le maire donne aux conseillers lecture de la circulaire du 26 juin 2019 émanant de M. le préfet sur les actions d'urgence à mener en période de sécheresse et précise que cet été l'affichage institutionnel avait été fait au panneau et porté à la connaissance de tous. Il expose les actions qu'il convient de mener pour sensibiliser les administrés sur le problème. Une communication sera faite par le biais des supports de communication de la commune : Le Gilocourtois et le site internet.

Questions diverses:

- M. Thierry DELACOURT demande la restitution de Saint-Martin qui ornait la façade de l'église et l'enlèvement de 2 épaves de voitures. Il informe l'assemblée qu'une réunion, à la demande du SAGEBA, concernant les propriétaires des zones humides, devra se tenir prochainement.
- Mmes Séverine PERNA et Jacqueline COQUELLE font remarquer que les structures en bois de l'aire de jeux doivent être vérifiées.
- Mme Françoise BERTHO demande le ramassage des branches près du local du comité des fêtes.
- Monsieur le maire informe les conseillers qu'en raison du vol de deux panneaux signalétiques à l'entrée et à la sortie du village, ceux-ci seront remplacés prochainement.

Conseil Municipal du 14 octobre 2019

Le Conseil Municipal a voté :

- les décisions modificatives de transfert de l'article 020 (dépenses imprévues) de 11 494,52 € pour abonder respectivement les articles 21534 - 2183 et 271 relatives à
 - L'extension du réseau basse tension pour viabilisation de parcelles, travaux réalisés par la SICAE d'un montant de 10 303,12 € TTC (art 21534)
 - Le matériel informatique pour le poste de secrétariat d'un montant de : 938,08 € TTC et 203,32 € TTC (art 2183)
 - L'achat d'une action de 50 € auprès du département de l'Olse dans le cadre de l'adhésion à l'ADTO (art 271)
- La procédure d'amortissement de la subvention d'équipement versée au RPI pour financer les études sur l'exercice précédent (2018) et la procédure de neutralisation de l'amortissement de la subvention versée afin de réduire l'impact financier sur le budget communal.
- M. le maire produit à l'assemblée l'extrait du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2019 du Comité Technique pour avis concernant le mode de participation de la collectivité en matière de prestation sociale complémentaire par lequel les représentants des collectivités et les représentants du personnel ont émis un avis favorable à l'unanimité.
- M. le maire explique aux conseillers que le signalement des voitures en stationnement non autorisé a été fait auprès de la gendarmerie et qu'un épaviste a été contacté pour les voitures épaves.

Questions diverses:

- Le Saint-Martin devrait reprendre sa place sur la façade de l'église prochainement.
- Un poteau appartenant à la SICAE a été endommagé à sa base, rue de la forêt, à hauteur du numéro 128.

Référendum AEROPORT DE PARIS

SAISISSEZ VOUS DE CE DROIT DEMOCRATIQUE et diffusez....

La loi offre la possibilité aux français de participer à un référendum - vous pouvez vous saisir de ce droit démocratique en allant participer sur le site info.gouv.fr.

c'est facile, c'est simple, cela nécessite 2mn d'attention.

[Site internet : referendum.interieur.gouv.fr](http://referendum.interieur.gouv.fr)

Rendez-Vous



- **Accueil des nouveaux habitants** de la commune et **remise des prix aux jeunes diplômés** le **vendredi 29 novembre** à partir de **18h30** pour la remise des prix suivi du pot des nouveaux.

- **Colis des anciens** (à partir de 61 ans)
le **jeudi 5 décembre** à 14h

SALLE DU CONSEIL, place du château



Noël 2019



Tous les enfants de GILOCOURT et BELLIVAL scolarisés (de la maternelle au CM2) sont invités au spectacle « L'étrange Noël de Flore » qui aura lieu le 14 décembre à Glaignes. **Merci de remplir le bon d'inscription joint au GILOCOURTOIS si vous souhaitez que votre enfant y participe.**

Un bon d'achat sera également remis aux enfants nés en 2009 et après, lors du spectacle ou en mairie aux horaires d'ouverture pour les plus petits.

Enfin le marché de Noël des écoles du regroupement scolaire aura lieu cette année à Orrouy le **vendredi 13 décembre**.

Les jeunes gilocourtois diplômés à l'honneur

Le Maire et son équipe souhaitent organiser une réception, en l'honneur des lauréats 2019 de la commune afin de les féliciter pour leur réussite à leur examen.

Si vous avez obtenu un diplôme de niveau CAP, BEP ou supérieur dans le cadre de votre cursus scolaire et souhaitez participer à cette réception, merci de vous faire connaître auprès de la mairie en retournant le coupon ci-dessous ou en envoyant un mail à mairie.gilocourt@wanadoo.fr pour le **15 novembre au plus tard**.

La remise des prix aura lieu le Vendredi 29 novembre à 18h30 à la salle du conseil place du château.

Recensement des jeunes Gilocourtois diplômés

NOM : PRENOM :

ADRESSE E-MAIL :

DIPLÔME OBTENU (*) :

(*) Indiquez le cas échéant la mention obtenue

Beaujolais nouveau

Vendredi 22 Novembre

19h30 à 21h30

Salle du conseil Place du château

Le Comité des Fêtes de Gilocourt-Bellival vous invite à la dégustation de la cuvée BEAUJOLAIS NOUVEAU 2019 accompagné de cochonnailles et autres ...



CINÉ RURAL

Dimanche 24 Novembre
à 16h00

Suivi d'un échange avec gouter
Salle du conseil - Place du château

1er Marché de Noël à Gilocourt

Dimanche 8 décembre de 10 à 17h

Place du château



Pour son 1^{er} Marché de Noël, le Comité des Fêtes de Gilocourt-Bellival vous propose d'exposer et de vendre vos produits artisanaux.

Divers exposants seront présents, décorations, artisanats bijoux, peintures vitraux mosaïques, tricots, ferronneries, poteries, couronnes de Noël, patchwork

Vous y trouverez également un espace convivial où partager, vin chaud, bar à huitres ou crevettes accompagnés d'un verre de vin blanc, crêpes au sucre.

Le « Père Noël de Gilocourt » sera là également avec ses friandises

N'hésitez pas à nous contacter Tél : 06 79 02 32 64

@ : cfgilocourt@laposte.net ou philippe_bertho@orange.fr

Mariage



Le 26 octobre 2019,

Catherine LELUARD et Antonio DOS SANTOS

se sont dit « oui ».

Nous leur renouvelons ici, tous nos vœux de bonheur !

Naissances



Bienvenue à Candice DELOUP CHOQUET née le 13 septembre 2019

Poste d'ORROUY (nouveaux locaux Mairie 83 rue Montlaville) **HORAIRES**

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
Samedi

8h30 à 11h30
9h00 à 12h00

Site internet **NOUVEAU !!**



gilocourt.fr

Le site internet officiel de Gilocourt a ouvert ses pages. Le site est réalisé sous la conduite technique de **Thierry Delacourt** et ses pages sont rédigées par toute l'équipe municipale.

Mairie – 03 44 88 60 04

Nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi	16h00 - 18h30
Mercredi	10h00 - 12h00
Vendredi	16h00 - 18h00

Permanences Maire et Adjointes

Sur rendez-vous

La délivrance des documents administratifs se fait lors des heures d'ouverture du secrétariat.

La mairie sera fermée du 28 novembre jusqu'au 6 décembre 2019

Réouverture le 9 décembre

Ce bulletin d'information communal est rédigé, mis en page et imprimé par les soins de la municipalité.

Si vous souhaitez nous faire part de vos suggestions, contacter nous : Jacques Buridant, Michel Cassa, Jacqueline Coquelle, Thierry Delacourt, Nathalie Herbette, Séverine Perna, Jean Perdrieau, Yveline Repetti, Valérie Sinople